**La vie d’un produit chimique**

1. **Evaluation des besoins préalables avant la commande du produit :**
   * Tenir compte de l’inventaire des produits chimiques déjà présents (inventaire tenu à jour annuellement)
   * Mener une réflexion préalable concernant l’utilité ou la finalité du produit chimique commandé
   * Tenir compte des 9 principes généraux de prévention, notamment la substitution par un produit moins dangereux, systématiquement lorsque c’est possible.
2. **Commande, réception et stockage du produit**
   * Faire figurer le produit dans l’inventaire, accompagné de la FDS.
   * Le fournisseur est dans l’obligation de fournir la FDS
   * Tenir compte des informations figurant sur le FDS du produit pour son stockage dans le local approprié, tempéré et ventilé.
   * Dans la salle de préparation, la quantité de produit admise est limitée à la quantité nécessaire aux expériences ou manipulations en cours. En aucun cas, des produits ne doivent être stockés dans la salle de classe ou sous les hottes chimiques.
3. **Préparation du produit avant son utilisation par les élèves**
   * Tenir compte des informations figurant sur la FDS concernant les précautions manipulatoires
   * Etiqueter les nouveaux contenants en mentionnant, au minimum, le nom du produit, sa concentration, les pictogrammes associés.
4. **Utilisation du produit en classe et gestion des déchets en fin de séance**
   * Mener une démarche préalable d’analyse des risques avec les élèves à partir de le FDS,
   * Faire utiliser les équipements collectifs et individuels adaptés,
   * S’assurer de la conduite à tenir en cas d’accident,
   * A la fin de la séance, collecter les déchets dans des bidons d’élimination de taille adaptées, préalablement étiquetés du nom du mélange réactionnel et de la catégorie de déchets d’appartenance.
5. **Stockage des déchets**
6. **Enlèvement des déchets**